

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

du 30 octobre 2023

Le président souhaite la bienvenue dans cette salle nommée « salle des sociétés » de notre nouveau complexe communal.

Il salue la municipalité, la secrétaire communale, la boursière et les membres du Conseil communal.

Le président cède la parole au secrétaire suppléant pour l'appel. Trente deux conseillers sont présents, deux excusés. Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte.

Il n'y a pas de demande de modification de l'ordre du jour, il sera donc suivi tel que présenté :

Ordre du jour

- Adoption du PV de la séance du 19 juin 2023
- Communications de la municipalité – partie 1
- Préavis 08/2023 : taux d'imposition 2024
- Présentation du fonctionnement Triage forestier du Cerisier
- Communications de la municipalité – partie 2
- Divers et propositions individuelles

1. Approbation du PV du 24 avril 2023

Chaque conseiller communal a reçu le procès-verbal, la demande de lecture n'est pas demandée, pas de modification, une remarque de Jenifer Thévenaz qui précise qu'il n'y a qu'un seul « n » à Jenifer. Philippe Moccand corrige le nom de notre nouvel employé communal pour l'école Monsieur Mathias Beutler.

- Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Communications de la municipalité – partie 1

Le syndic nous fait un point de la situation sur les préavis en cours. Le préavis 08/2021, le passage aux Leds est clôturé avec une économie CHF 21'950,30. Préavis 07/2021, les micropolluants de la STEP d'Yverdon à laquelle nous sommes raccordés par Epautheyres n'est pas clôturé, nous avons encore un montant de CHF 27'176.50 à disposition. Préavis 05/2022 pour la mise en séparatif du quartier de Monteilly est clôturé avec un excédent de CHF 8'287.57. Nous avons dépassé le montant attribué de CHF 22'000.—, mais nous avons reçu un retour de subsides de CHF 30'000.— On attend encore quelques subventions de la DGMR pour la route. Préavis 08/2022 mise en conformité de la grande salle, nous avons un crédit voté de CHF 520'000.—, à ce jour nous avons dépensé CHF 306'163.—, donc il est toujours en cours. Préavis 01/2023, étude de réaménagement des anciens collèges, nous n'avons encore rien entrepris. Le dernier préavis voté, le 03/2023 deuxième partie de la mise en séparatif rue de la Laiterie, budget voté de CHF 170'000.—, les travaux sont en cours, nous avons dépensé à ce jour que CHF 7242.35. Le préavis 01/2021, la construction du nouveau complexe communal, nous avons un crédit de CHF 3'7000'000.—, nous avons dépensé à ce jour CHF 3'592'622.—, ça n'est pas encore tout

bouclé, il y a encore quelques petites dépenses, il y a aussi quelques retours, entre autres pour les panneaux solaires, nous avons donc encore une marge de CHF 107'377.20.
Il n'y a pas de question.

3. Préavis 08/2023 : taux d'imposition

Chaque Conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission de gestion et des finances. Il n'y a pas de demande de relecture, ni de remarque, le président passe la parole au syndic.

Alexandre Gygax juste pour dire que l'on maintient le statu quo, le budget est bientôt terminé, on constate quand même des hausses dans l'énergie et les taux d'intérêts, tous les feux nous disent que l'on va augmenter les charges l'année prochaine.

Le président ouvre le débat.

Alain Kling, la commission des finances a écrit que l'on pourrait diminuer le taux d'imposition tout en gardant un budget viable, et comme nous n'avons pas de gros projets en cours, il ne voit pas pourquoi on ne diminue pas ce taux.

Pascal Henchoz, répond que nous avons quand même le projet des routes qui est quand même conséquent. C'est une question de prudence, on pourra voir pour baisser ce taux pour 2025, mais on voulait éviter de jouer au yoyo, baisser cette année, re-augmenter l'année prochaine, ect...

A.K pense « gros projet » comme le complexe communal, les routes sont un important projet mais que nous avons déjà discuté avant. Si on descend ce taux et que nous faisons le yoyo le jour où on aura un autre gros projet à faire, on sera plus réceptif pour le remonter que de rester au statu quo. Vu que les deux derniers exercices étaient profitables, ce serait un joli geste de le redescendre.

A.G en complément, quand nous avons reçu la COGEFIN, nous n'avons encore aucune info sur le budget, à ce jour il est prêt à 98%, nous avons les chiffres de l'EFAGE, ceux d'associations inter-communales dont nous faisons partie, tous ces chiffres sont fixes et ont été validés dans ces associations, ils sont tous à la hausse, les taux d'intérêts sont clairement à la hausse aussi, on doit encore en bloquer l'année prochaine. Le gros projet du collège a un impact direct sur notre budget de cette année et celles à venir. Il rappelle que dans le budget à venir, on met ~CHF 800'000.— sur les routes, qui auront un impact au niveau intérêts et amortissement l'année prochaine.

Thierry Auberson, ce serait effectivement un geste pour la population, mais 74% ce n'est pas très haut et à 73 ce serait une économie dérisoire pour les ménages et si on doit remonter dans une année ou deux ça passerait plus difficilement, il est plus simple de rester prudent et de garder le statut quo.

Il n'y a plus aucune question ni remarque.

Le Conseil communal :

Approuve par 30 oui, un non et une abstention le rapport COGEFIN et le préavis municipal 08/2023

4. **Présentation du fonctionnement Triage forestier du Cerisier**

Le président donne la parole à notre Municipal Christian Gonin

À la suite de la demande de certains, il fait une présentation de ce triage forestier.

C'est une association de propriétaires forestiers, il y a des privés et des communes. Au niveau vaudois nous sommes répartis en 16 arrondissements, le chef est l'inspecteur cantonal, Monsieur Jean Rosset.

Le triage forestier du Cerisier fait partie du 8^{ème} arrondissement, qui comprend Yverdon, Prahins, Biolley jusqu'à derrière Chamblons. Le triage du Cerisier et 4 autres sont sous la responsabilité de l'inspecteur Philippe Bar.

Historiquement, le Cerisier est né de la fusion des triages de Suchy et du Buron qui faisait partie d'Essertines. Le canton en 2022 nous a obligé de fusionner avec six autres triages, et cela représente en tout 16 arrondissements pour 14 communes et en plus l'Etat de Vaud qui a des forêts dans les communes de Suchy, Penthéraz, un petit peu à Chavornay et une bricole à Bavois.

Le siège est à Corcelles-sur-Chavornay dans un bâtiment acquis par les anciens triages en 2007, ce qui permet à tous les gardes-forestiers de travailler ensemble plutôt que seuls à la maison. Ils ont aussi une secrétaire-boursière, des locaux en ordre, un atelier, un réfectoire et un dépôt pour la société « Le Cerisier Sàrl » qui est une entreprise forestière indépendante par rapport aux triages, mais celui du Cerisier est partie prenante.

Essertines est la 2^{ème} plus grande commune du triage, la plus petite est Rueyres avec 44 hectares, la plus grande Chavornay avec 348 ha. Tous les 10 ans un plan est fait pour ramener à la baisse ou à la hausse l'évolution des forêts. Le total du triage fait 1961 ha.

L'organisation politique est gérée par l'Assemblée Générale, chacune des 14 communes est représentée par un membre, plus l'Etat qui a assez de surface forestière.

Le président du comité, Christian Gonin, vice-présidente Carole Glauser d'Ependes, et une membre Laurence Marchand Syndique de Chavornay. Deux gardes-forestiers et le responsable de l'Etat participent aux séances de comité, mais ils n'ont qu'une voix consultative.

La commission de gestion est composée de deux membres, soit deux communes plus une suppléante, il y a un tournus par ordre alphabétique, ainsi toutes les communes sont représentées régulièrement.

Administrativement il y a une secrétaire, Karin Racciopi, qui vient pour les séances de comité, les AG et les assemblées extraordinaires. Nous avons aussi une boursière, Ruth Bechollet, qui travaille pour le triage à 20% et aussi à 30% pour la Sàrl du Cerisier.

Le fonctionnement ; les communes sont membres du triage et ont signé des contrats de gestion ou des baux à ferme, pour une durée de 5 ans, reconduit tacitement sauf si demande express d'une commune. C'est historique, les communes du triage du Buron faisait des baux à ferme et celles de Suchy faisait des contrats de gestion. Les deux types de contrats sont répartis à l'hectare, on paie x francs par ha pour la gestion complète de la forêt.

Le triage délègue sur le terrain la gestion de ces forêts aux deux gardes-forestiers, Messieurs Michel Mercier qui prendra sa retraite l'année prochaine, et David Holland en place depuis 4 ans.

Leurs tâches sont d'assurer la conduite opérationnelle des forêts publiques, d'organiser les travaux et les entretiens, informer et conseiller les propriétaires, la commercialisation du bois, d'accomplir les tâches étatiques déléguées sous la surveillance d'un inspecteur forestier pour tout ce qui est de la police, de la sécurité en forêt, la circulation, le litéring, dénoncer au besoin, assurer la gestion de l'équipe forestière, les bûcherons de la Sàrl et préparer la planification financière et budgétaire.

Le financement ; la contribution financière des communes est fixée par les contrats et les baux. Les coûts des postes sont à charge du triage et sont redistribués au prorata de la surface forestière communale. Par exemple la commune d'Essertines a x% de frais de gardes. On touche des subventions cantonales pour les tâches étatiques allouées par et pour une période de 5 ans, en fonction du barème cantonal qui est fixé par x temps de travail pour un garde forestier. On reçoit d'autres aides cantonales pour des actions spécifiques, aidant à supporter les coûts.

Le Cerisier Sàrl est une entreprise forestière créée en 2011 avec un capital-actions de CHF 100'000.—, détenu à 100% par le triage du Cerisier. Les communes ont financé la mise en place de cette entreprise.

Le comité de cette entreprise est constitué par Philippe Goldenshue Président, Etienne Miéville, le garde Michel Mercier et deux membres du triage du Cerisier, Christian Gonin et la vice-présidente Carole Glauser ou Laurence Marchand.

L'équipe forestière est composée de dix collaborateurs, dont 3 apprentis et une apprentie sous la conduite des gardes-forestiers.

Les buts de l'entreprise ; gestion, exploitation et l'entretien des forêts communales et privées. Ils effectuent aussi des travaux forestiers hors triage, comme des digues à Bavois, des passerelles, des ponts à l'étang de Suchy.

Le Président ouvre la discussion.

Marylin Brand demande, les gardes-forestiers sont engagé par le triage ?

Christian Gonin répond oui.

M.B et les inspecteurs de l'Etat ?

C.G ils sont à l'Etat, on ne les paie pas, mais ils sont supérieurs aux gardes.

Philippe Moccand d'où vient le nom du « Cerisier » ?

C.G. c'est simplement qu'il y avait un cerisier là où il y a le hangar maintenant, puis il y a eu la rue du Cerisier, nous sommes au N°4.

Pascal Henchoz dans le comité du triage il y a 3 membres, les voix consultatives des gardes-forestiers et le représentant de l'Etat, il n'y a que vous 3 ?

C.G. oui, mais au-dessus de nous il y a l'assemblée générale qui approuve les comptes, qui décide des investissements, nous on propose et l'AG décide, comme ici, il y a la Municipalité qui propose et le Conseil communal qui décide.

Denis Gaimard il y a des privés dans l'assemblée générale ?

C.G. non, il n'y pas de privé qui a le droit de vote, on gère sa forêt, mais les privés ne font pas partie de l'AG.

Yves Collet par rapport au bail à ferme, il y a des terrains meilleurs que d'autres, avec des arbres plus ou moins gros, est-ce que c'est le même prix pour chaque hectare ?

C.G. c'est le même prix pour la commune, on paie CHF 200.— par ha. Cela a été décidé à l'époque du Buron, et ça couvre la gestion de tout ce qui est forêt. Il y a une comptabilité qui est tenue chaque année. Les coûts ne sont pas les mêmes chaque année, parfois c'est un peu plus des fois un peu moins, cela s'équilibre avec le temps. Si on voit que chaque année on est en dessous, on pourra baisser le coût du bail à ferme. Il n'y a pas de commune qui fait du bénéfice avec ses forêts.

Marylin Brand, quand on fait la vente du bois, chaque année on reçoit le flyer, l'argent va au triage ?

C.G. oui, ça rentre dans le calcul des comptes, avec le coût des coupes.

Alain Kling, quand on parle du prix de l'augmentation de l'énergie, cette année j'ai pris 16 stères, cela fait pas mal de temps que ça n'a pas augmenté.

C.G. on avait longtemps laissé le même prix, puis nous avons augmenté il y a quelques années le prix du stère. Le bois de feu on le vend CHF 90— / stère, mais au triage ça coûte CHF 130 - 140.—, donc il ne faut pas trop en acheter surtout en longueur de 1 mètre.

A.K. ça rapporte quelque chose, ou ces forêts ça n'intéresse plus les gens ?

C.G. Ben oui, du bois de feu on en vend chaque année plus, ce qui attire le plus c'est en bois long, des entreprises l'achètent pour faire des bûches à revendre. Cela nous rapporte plus qu'en longueur d'un mètre, mais si on le vendrait à prix coutant on n'en vendrait plus, c'est un service que l'on rend à notre population, et ça va durer encore quelques années.

Malyka Gonin, est-ce qu'il y a des zones de réserve où on laisse la biodiversité se faire, il y a des subventions pour cela.

C.G. il y a beaucoup d'objets de biodiversité à Essertines, il y un tas de bois en face du réservoir sur la route d'Orzens, il y a aussi beaucoup d'étangs ou de plats de cherre et on touche des subventions pour entretenir ces objets. On ne peut pas faire des tas de bois le long du Buron par exemple, parce que c'est déjà une zone de biodiversité et on signerait un contrat pour 50 ans, et on ne peut plus rien y faire. C'est comme le long des routes, on doit laisser une zone libre de 30 mètres qui sont non subventionnables.

Yves Collet ça nous coûte un peu plus que CHF 41'600.—, c'est presque le double ?

C.G. il y a la TVA et le poste du garde qui est autour des CHF 30'000.—. Il y a encore l'entretien des bordures de chemin, les refuges.

Il n'y a plus de question.

Le président Yves Delay passe la parole à la municipalité pour le point 5 de l'ordre du jour

5. Communication de la Municipalité – partie 2

Lauriane Chuard n'a pas de communication particulière.

Il n'y a pas de question.

Sylvain Jacot, on a pu voir dans « l'Essertines infos » que les défibrillateurs sont posés, il y aura une séance d'info-formation le 8 novembre, tout le monde est le bienvenu, chacun peut prendre un appareil et sauver une vie.

Le SDIS a un nouveau membre du CODIR, Marc Demarteray remplaçant de Daniel Badoux.

Les travaux à la rue de la Laiterie arrivent à bout touchant, il ne reste que le goudronnage et faire les bordures, mais avec la pluie ça retarde, en revanche nous sommes contents, car les sources reprennent. Celle des Luchères a doublé passant de 45 à 90 litres/minute, celle des Grands Moilles prend un peu plus de temps, parce qu'il faut que ça descende en profondeur depuis la forêt.

Epuraton, nous sommes allés à l'inauguration à la STEP d'Yverdon pour le traitement des micropolluants.

Il n'y a pas de question.

Michel Collet, a remis sa démission mi-août pour fin décembre, ceci pour des raisons personnelles, après cinq ans et demi à la Municipalité.

Bouclément du préavis 08/2021 concernant le passage aux Leds de l'éclairage public. Le Conseil avait accepté un crédit de CHF 190'000.— pour les 3 sites d'Essertines, Epautheyres et la Robellaz. Il y a eu divers imprévus, tous justifiés, dont un système de télégestion qui nous permet de réduire encore plus la consommation électrique. Il remercie chaleureusement la commission technique composée de Marc-Henri Ducret et Philippe Moccand qui a bien aidé à réfléchir et à faire les bons choix. Nous avons également pris dans ce crédit une extension à l'UAPE, pour 2 grand grands luminaires solides, de nouvelles petites armoires techniques pour l'éclairage public qui nous appartiennent, placées à côté des grosses armoires de moyennes tensions dont nous devons sortir. Nous avons aussi profité des travaux de la RC 401 et 423 pour rajouter des tubes sous la direction de Sylvain Jacot car nous savons que l'on devra rajouter de l'éclairage pour les passages piétons. Nous avons pris un expert pour contrôler le travail pour les marchés publics.

Finalement on réalise une économie de CHF 21'951.—, ce qui nous permet d'amortir plus vite ce passage aux Leds.

Le PECC, plan énergie et climat communal, on va partir dedans encouragé par le canton. Ce sera une contribution communale dans la stratégie 2050, cela vise des petites mesures en vue de réduire la consommation d'énergie, de promouvoir le renouvelable, moins de déchets, protéger la biodiversité, ect... Ce jeudi 2 novembre à 19h30 nous avons une consultation auprès de la population, il remercie le Bureau qui envoie une commission de cinq membres composée de Annie Challandes, Manuel Ducret, Delphine Jordan, Sebastien Almy et Sandra Gaille qui représenteront le Conseil. Sont aussi invités une délégation d'Agenda 21, les sociétés, les agriculteurs, les artisans, une personne du corps enseignant, les commerçants et quelques personnes qui ont répondu au sondage du mois de septembre. Nous recueillerons toutes les propositions sans les juger, on en débattrait pour bien les comprendre et les noter. Dans un deuxième temps la Municipalité va examiner toutes ces propositions, certaines seront approuvées d'autres pas.

Information sur l'énergie photovoltaïque, et son prix. Quand il y du soleil c'est super, mais si il y a une panne sur le réseau électrique, plus rien ne fonctionne. Ce problème peut être résolu en achetant un

onduleur dit « hybride », avec une batterie. En cas de coupure, cet onduleur se déconnecte instantanément du réseau, et on peut profiter de notre propre production et la nuit c'est la même chose avec l'utilisation de la batterie.

Date historique pour Romande Energie dans le renouvelable, le 30 juillet dernier, entre 14h00 et 14h15, la production renouvelable décentralisée a été plus élevée que l'ensemble de la consommation de tous ses clients, et c'est le premier fournisseur d'électricité de Suisse romande. C'est une date symbolique mais on voit que ça avance avec la multiplication des installations solaires.

Laurent Neuschwander a vu dans les journaux que les SIL de Lausanne ont bloqué la reprise de courant photovoltaïque à cause de pics de production qui reviennent dans les centrales, sans rien dire à leurs clients, ni du manque à gagner.

Michel Collet, oui il y a eu ce cas à Lausanne, il y a aussi eu ce phénomène à Neuchâtel. Si on lit bien ces articles, ce sont des cas marginaux. Si le GRD ne peut plus prendre cette énergie, il peut se permettre pendant un certain temps de ne pas acheter toute l'énergie ou de plomber l'appareil pour ne pas acheter la surproduction. Ce n'est pas à l'ordre du jour de Romande Energie de plomber les équipements ou de réduire les installations, leur but est d'accueillir toute la production photovoltaïque, mais il peut y avoir des situations où il y aura des délais. On a vu ici avec notre toit entièrement recouvert, qu'ils ont dû investir plus de CHF 90'000.— pour tirer un câble renforcé jusqu'au terrain de foot, ils ont aussi dû changer des éléments dans l'armoire. Dans cet exemple on a eu un délai assez court, ils ont fait tout ce qu'il fallait, il y a certains cas où cela ne joue pas, à Lausanne et Neuchâtel ça arrive de temps en temps.

Pour les prix de l'électricité, notre GRD annonçait en fanfare qu'il baissait ses prix, mais Romande Energie augment ses prix de 6% au 1^{er} janvier 2024, le prix de rachat de l'excédentaire solaire va diminuer d'un centime, à 17,6 centimes. On peut aller sur le site de l'ELCOM, on peut avoir toutes les indications de toutes les communes de toutes les régions, il peut y avoir de grosses différences ; Yverdon est à 40,63 centimes/ kWh, à Vuarrens 33,24 et nous à 33,54 + la TVA à 8,1%. Chaque commune a son prix. Le coût du réseau augmente, celui de l'énergie baisse, certaines taxes ont aussi augmenté.

Pour la commune, nous avons 3 installations solaires, dont 2 sont en autoconsommation, ici avec la grande salle, le magasin, pour nous et l'ASIRE. À la Balance également très rentable avec le congélateur communal et le restaurateur On vend au restaurateur et au magasin le kWh autour des 29 centimes, on vend au GRD à 18,6 et 17,6 l'année prochaine.

Denis Gaimard concernant les onduleurs hybrides, ça remplace un onduleur classique ?

Michel Collet, il faut partir à la base avec un hybride.

D.G si on a déjà un onduleur on doit en racheter un nouveau ?

M.C oui il faut changer d'onduleur

Il n'y a pas d'autre question.

Christian Gonin Travaux de la Grande Salle, le porche a été posé pendant les vacances scolaires, il reste l'insonorisation, quelques installations gymniques et des factures à recevoir. Les vestiaires sont terminés, la salle aussi. C'était assez chaud de mettre tous les corps de métiers ensemble pendant les vacances scolaires.

Le chantier des routes a commencé, il a fait beau longtemps, maintenant c'est moins bon et on prend du retard, on ne peut pas goudronner par exemple.

Le 9 décembre aura lieu la distribution des sapins de Noël, en même temps que le téléthon.

Il n'y a pas de question.

Alexandre Gygax nous remercie pour avoir accepté le préavis pour le maintien du taux d'imposition.

Il remercie également les conseillères et conseillers qui ont mis la main à la pâte pour l'inauguration du nouveau collège et complexe communal, leur aide a été précieuse, Merci !

Le budget est finalisé à 98%, on va tout bientôt le valider en séance de municipalité et on pourra fixer une date avec la COGEFIN pour travailler dessus et être prêt pour le Conseil du mois de décembre.

Il n'y a pas de question.

Communication du Bureau, le Président remercie les scrutatrices et scrutateurs pour leur travail, c'était un gros dimanche, mais cela s'est très bien passé.
Le prochain Conseil aura lieu le 11 décembre.
Le Bureau du conseil avec les scrutateurs seront convoqués le 12 novembre pour le 2^{ème} tour des élections au Conseil d'Etat.

6. Divers et propositions individuelles

Christophe Delay ouvre le débat sur les divers et propositions individuelles.

Jérôme Monnin demande quelle est la politique de la Municipalité pour l'accès des véhicules au parking dans l'abri PC ?

Alexandre Gygax à ce jour nous sommes en zone travaux, tous les employés du bâtiment, le corps enseignant, voirie et administration ont accès à ce parking.

J.M est-ce qu'il y a une facturation des places de parc de prévue, il se souvient que cet abri a été entièrement payé par la commune. Il trouve logique que les employés de la commune y aient accès, mais les enseignants se parquent là, alors qu'il y a un parc prévu à cet effet, ce serait une possibilité d'avoir un retour sur investissement pour celles et ceux qui souhaiteraient s'y parquer.

A.G c'est une bonne remarque, mais l'ASIRE a quand même participé à la moitié du parking qui se trouve justement en extérieur. Notre idée est de soulager ce parking extérieur pendant les travaux, pour par exemple les clients du restaurant. À la fin des travaux c'est une réflexion qu'on devra se faire.

J.M ce n'est pas pour les places extérieures, mais pour les places intérieures, et si il y a assez de places ce serait pour un certain confort.

A.G je ne crois pas que c'est du confort, car il est assez difficile de se parquer dans l'abri, par contre c'est confortable pour les parents qui viennent déposer leurs enfants de ne pas être au milieu de la route grâce à ces places de parc extérieures. Il comprend bien que l'on pourrait rentabiliser ces places intérieures, mais rappelle que c'est d'abord un abri PC, nous avons touché des fonds pour abriter la population, et comme bonus on l'utilise comme parking.

Philippe Moccand n'est pas sûr que les enseignants voudront payer une place de parc, ils iront se parquer à l'extérieur du complexe, même si le prix est faible. Le syndic a raison, ils vont occuper des places prévues pour la dépose d'enfants, ou sur des places réservées aux commerçants.

J.M on a vu à Echallens une polémique, Monsieur Prix a dit que l'on n'a pas le droit de facturer n'importe comment, que cela doit correspondre à une certaine utilisation, un certain coût. Ici ce n'est pas l'histoire de vouloir facturer 100 balles, ce n'est peut-être pas en relation avec les coûts, mais ça peut être intéressant.

A.G, à Echallens ce n'est pas pareil, c'est une mise à BAN, c'est une demande publique, c'est géré comme des places de parc en ville comme partout.

Marylin Brand aimerait savoir où on en est avec la recherche de notre secrétaire au Conseil, elle remercie Denis de suppléer en permanence, il s'est engagé comme suppléant, ce n'est pas un job facile, c'est beaucoup d'investissement, c'est un gros travail et il faut en être conscient, il s'est engagé comme suppléant pas comme secrétaire. Où en est-on dans les démarches ?

Christophe Delay répond que l'on a mis une annonce dans l'Essertines Infos, personne n'a répondu à ce jour. C'était dans son intention de rappeler en fin de séance que le poste est toujours vacant et que c'est volontiers que Denis reprend son poste de suppléant, donc si des personnes sont intéressées, vous pouvez sans autre vous annoncer.

Renaud Piccard concernant le parking sauvage, il a écrit à la Municipalité qu'une Skoda est parquée depuis plusieurs mois au terrain de foot, Michel Collet lui avait répondu que le propriétaire a été trouvé et qu'il y a une procédure en cours, et que ça prend du temps jusqu'à ce que l'on puisse faire évacuer le véhicule. Maintenant il y a en plus une camionnette sans plaque qui est là depuis quelques temps au bord du terrain de foot, ce n'est pas un dépôt, mais une place de sport.

Michel Collet remercie Renaud de l'avoir signalé cette Skoda et que la Municipalité lui a répondu par lettre. Les propriétaires de cette voiture ont jusqu'à mercredi pour l'enlever, c'est procédure lourde avec lettre recommandée et tout ça, les gens ont des droits, ce n'est pas simple, mais ça marche. On avait eu un cas similaire il y a 3 ans, l'auto a fini chez Thevenaz Leduc. Pour la camionnette, ça va être difficile de savoir qui c'est sans plaque, mais il s'en occupe.

Frédéric Bauer, pour le passage piéton des écoliers, il n'y pas de patrouilleurs scolaires prévus, au début on ne sait pas comment ça va se passer, c'est normal, mais actuellement il a l'impression que cette route cantonale est quand même pas mal dangereuse à traverser pour les enfants. Il est venu 4-5 fois amener sa fille, à chaque fois c'est chaud de traverser, même en tant qu'adulte. Il ne voit pas les enfants de 6 à 8 ans assez matures pour traverser une route cantonale, surtout que la rue de la laiterie est en réfection, la route d'Orzens aussi, il y a des chantiers partout autour, il y aussi le bus venant d'Yverdon qui arrive à 8h00, et les voitures le dépassent. En attendant que les travaux soient terminés et la route sécurisée, il trouve pertinent d'avoir des patrouilleurs pour ces quelques mois, surtout qu'il a cru comprendre que ce n'est même pas le budget de la commune mais celui de l'ASIRE.

Alexandre Gygax l'ASIRE prend en charge la surveillance avant et après l'école, entre les heures de classe et le transport, pendant les heures de classe ce sont les enseignants. Les enfants qui ne prennent pas les bus scolaires, qui sont à pieds, sont sous la responsabilité des parents. Les patrouilleurs sont engagés par la commune sous contrat. Il n'y a pas d'obligation d'engager des patrouilleurs, et c'est compliqué d'en trouver et de les gérer. Nous avons décidé de ne pas engager du personnel pour quelques mois. On a reçu une pétition, on a reçu les gens, on leur a expliqué. La Municipalité a décidé de ne pas le faire pour ces quelques mois, elle est consciente que la traversée de cette route est problématique, très dangereuse quand les bus s'arrêtent et que les voitures les dépassent, mais cela ne date pas d'aujourd'hui, certes ceux qui n'avaient pas besoin de la traverser avant ne s'en rendaient pas compte. C'est pour cela que nous avons travaillé sur ce préavis qui sécurise le réseau routier, on arrive à bout touchant. On aurait voulu aller plus vite, que ces travaux soient faits en même temps que le collège, mais on avait sous-estimé la lenteur des services concernés qui devaient valider notre concept de réaménagement routier. Pendant les travaux il y aura des feux pour une circulation alternée, c'est une obligation de l'Etat que nous devons garantir la circulation sur cette route cantonale. Le cahier des charges pour les entreprises concernées est très précis sur la sécurité en général et particulièrement pour les enfants.

Laurence Najem, est-ce qu'il aura des feux piétons prévus pendant ces travaux ? Parce que la dernière fois il y avait des feux, et c'était galère pour traverser.

A.G. cela va se passer par étape, chacune sera validée avec les responsables de chantier, avec une signalisation, les services de l'Etat et notre bureau d'études qui nous suit. Cela fait partie de leur cahier des charges, ils devront sécuriser les traversées de route pour les enfants, les accès à l'école et aux commerces. Pourquoi nous ne sommes pas partis dans une démarche de patrouilleurs ? Parce que la sécurisation des enfants se fait sur toute la journée, aussi quand ils vont à la gym en fin de journée, aussi quand ils vont au magasin le dimanche matin chercher la Tribune et les croissants, elle se fait tout le temps, 24/24 7 jours sur 7. On ne va pas sécuriser qu'une période de la journée, notre but est de faire un concept global de réaménagement routier qui permettra d'être sécurisé en tout temps. Légalement les enfants sont toujours sous la responsabilité des parents.

F.B comprend tout à fait que la responsabilité est aux parents. Juste qu'en réalité, il y a énormément d'enfants qui vont collège, le bourg d'Essertines a énormément de constructions qui se sont faites avec énormément d'enfants. Il y a un changement de population qui s'est fait, depuis un ou 2 ans il y a beaucoup plus d'enfants qui viennent de là et vont dans le nouveau collège, c'est un nouveau flux.

A.G effectivement ce collège est plus grand, il y a beaucoup plus d'enfants, mais il y a quand même une majorité qui viennent en transports publics qui sont sécurisés dans cette zone de dépose. Maintenant il y a beaucoup d'enfants d'en bas, avant c'était ceux du haut, c'est important pour nous d'apporter une plus-value générale avec ces travaux, les patrouilleurs ne répondent pas à toute la demande de sécurisation.

F.B est d'accord avec Alexandre, la route va être faite, c'est vraiment un concept global, c'est une vraie plus-value pour aller au magasin, pour faire plein de choses, mais c'était juste ce moment tampon entre août 2023 et mars 2024, cela aurait été pertinent de mettre une sécurité en plus avec des patrouilleurs.

A.G on ne va pas en débattre tout le soir, tout le monde connaît la position de la Municipalité, il y a un problème ici, il peut aussi y avoir un problème vers Alain Cazela, le trottoir trop étroit, bref, il y a des problèmes de sécurisation un peu partout, on se réjouit que les travaux soient exécutés partout, et à savoir que notre demande de zone 30 qui est en suspens va sûrement être validée, en tous cas devant le collègue, il reste confiant pour avoir une sécurisation de ce collègue très bientôt.

Jenifer Thevenaz ça parle beaucoup, il y eu cette pétition, elle avait déjà interpellé au dernier Conseil, voulant savoir si il allait se passer quelque-chose au-delà de patrouilleurs, si on allait faire quelque chose devant ce collègue, parce que effectivement avant il y avait 2-3 enfants qui traversaient dans l'autre sens, mais cette année, au-delà des enfants qui traversent là, il y a aussi toute cette émulsion devant le collègue qui fait que de temps en temps un enfant court sur ce passage-là, qui est vraiment la grosse problématique aux heures de l'école, même elle, adulte, a failli se faire écraser 2 fois. Elle se demande si on ne pourrait pas faire quelque chose, pendant cette période tampon, mettre des clignotants, ou autre, pour faire en sorte que les automobilistes prennent conscience qu'il y a ce collègue ici-là, que c'est nouveau.

Laurent Neuschwander, souvent on pense que d'avoir un clignotant, émotionnellement on se sent rassuré, mais par contre ça attire l'attention de l'automobiliste ailleurs, par expérience ce n'est pas bien. L'avantage que nous avons ici par rapport à ce que l'on voit d'habitude, c'est que nous avons une masse d'enfants et de personnes qui arrive, là ça attire beaucoup plus l'attention de l'automobiliste, il y a un peu plus de sécurité maintenant qu'avant avec un seul enfant qui traversait. Il trouve que pour l'instant avant les chantiers, c'est quand même mieux comme ça.

J.T on devrait déjà mettre des panneaux avertissant du chantier, parce qu'ils ne les voient pas. Juste pour répondre aux parents, réfléchir à quelque chose, la tension est entrain de monter.

A.G, entend bien, nous avons fait un retour aux parents qui ont signé cette pétition, nous avons pris le temps de les recevoir, on leur a montré les plans, ce qui va se passer, ils ne savaient même pas ce qui allait se passer. On leur a écrit des lettres, ils nous ont répondu, on leur a re-répondu, on leur a dit que la Municipalité était à leur disposition. On leur a aussi dit qu'il y avait un poste vacant à la Municipalité, les listes devant être déposées jusqu'à aujourd'hui jusqu'à midi, et nous sommes contents, nous avons un candidat, qui a été élu tacitement, il s'agit de Yves Collet.

Yves Collet est venu ce matin au bureau communal pour parrainer les listes, bon ben la liste était blanche, et ça faisait un certain nombre d'années que ça le travaillait, alors il s'est dit qu'il allait tenter sa chance un petit moment, et puis on verra bien ce qu'il se passe, et espère que tout le monde sera indulgent, autant le collègue municipal que le Conseil. Cela fait 28 ans qu'il est assis de ce côté, c'est peut-être le moment de passer de l'autre.

Jérôme Monnin, une dernière chose par rapport à ce qui a été répondu, lui n'est pas pétitionnaire, si on leur répond qu'il va se faire quelque chose, le projet est bien, il répond aux attentes, mais en fait tardivement. À cette saison il fait vite nuit, il pleut, le marquage au sol est usé. Ce sont toutes des choses qui font que l'on peut leur répondre ce que l'on veut, mais cela ne répond toujours pas à leurs attentes de là maintenant tout de suite. Il pense qu'il y aurait peut-être quand même quelque chose à faire. Ça peut être des choses toutes bêtes, ça peut être repeindre le passage piétons, déplacer un panneau qui cache les enfants qui veulent traverser, il y a un chouïa de choses à faire.

Manuel Ducret veut savoir si l'éclairage du nouveau pilier public reste allumé toute la nuit, ou si il s'éteint à un moment donné.

Christian Gonin, pour le moment il reste allumé, mais on aussi quelques trucs à régler, l'électricien doit venir pour régler tout ça.

Il n'y plus de question ni remarque

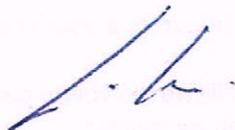
Le Président passe la parole à Denis Gaimard pour le contre -appel

Le secrétaire-suppléant procède au contre-appel qui correspond à l'appel précédent.

La séance est levée à 21h30.

Pour le conseil communal :

Le Président :



Christophe Delay



Le Secrétaire-suppléant :



Denis Gaimard

Essertines-sur-Yverdon, le 14 novembre 2023